



... UNE SEMAINE POUR CHOISIR!





Votre correspondant PASS'métiers

Charente: Jean-Richard LAFFORT - Tél. 05 45 90 13 01 - jean-richard.laffort@ccicharente-formation.fr

Rochefort: Valérie MIGLIETTI - Tél. 05 46 84 11 73 - v.miglietti@rochefort.cci,fr La Rochelle: Angélique LE BASLE - Tél. 05 46 00 19 93 - a.lebasle@larochelle.cci.fr

Corrèze: Annick DOTTIN - Tél. 05 55 18 94 54 - adottin@correze.cci.fr Creuse: Marie-Hélène NIVERT - Tél. 05 55 52 42 57 - mhnivert@creuse.cci.fr Dordogne: Bernard GUINOT - Tél. 05 53 35 72 72 - b.guinot@dordogne.cci.fr

Bordeaux Gironde: Catherine DECES - Tél. 05 56 79 52 16 - cdeces@bordeauxgironde.cci.fr

Landes: Virginie BEIGBEDER - Tél. 05 58 05 44 63 - virginie.beigbeder@landes.cci.fr Lot et Garonne: Sylvie FRISTALON - Tél. 05 53 77 10 56 - s.fristalon@cci47.fr Pau Béarn: Sandrine LAFARGUE - Tél. 05 59 82 51 09 - apprentissage@pau.cci.fr Bayonne: Vanessa FLORENCE - Tél. 05 59 46 59 72 - v.florence@bayonne.cci.fr Deux-Sèvres: Stéphanie DEMANGE - Tél. 05 49 28 79 87 - apprentissage@cci79.com

Vienne: Pascale LAVENAC - Tél. 05 49 60 35 78 - plavenac@poitiers.cci.fr

Limoges: Henda LASRAM - Tél. 05 55 45 15 45 - henda lasram@limoges.cci.fr

métiers

dans l'industrie, les services & le commerce















Tu fais encore des études, tu te poses des questions sur des métiers que tu aimerais mieux connaître, sur ton avenir professionnel ?

Nous avons une méga proposition à te faire : une semaine entière de stage de découverte dans l'entreprise de ton choix !

UNE POSSIBILITÉ POUR TOI INCROYABLE...



- D'approcher le monde du travail de très près.
- De faire le tri des métiers qui te plaisent ou te plaisent moins.
- De te montrer sous ton meilleur jour pour signer un contrat d'apprentissage quand le moment sera venu.
- De commencer à travailler ton projet professionnel.

IL TE FAUT TROUVER UNE ENTREPRISE!



- Fais jouer ton réseau: regarde bien autour de toi, il y a sûrement des proches qui peuvent te donner des" bonnes adresses".
- Clique sur le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie locale et découvre les entreprises qui peuvent t'accueillir.
- Appelle la Chambre de Commerce et d'Industrie, nos conseillers répondront à tes questions.

IL TE FAUT PASSER PAR PLUSIEURS ÉTAPES INDISPENSABLES



- Dès que tu as trouvé ton entreprise, la Chambre de Commerce et d'Industrie valide la mise en oeuvre de PASS'métiers en établissant la convention de stage.
- Tu remplis la convention avec l'entreprise et la signe en 3 exemplaires (ou tu la fais signer par tes parents si tu es mineur).
- Tu définiras avec l'employeur le déroulé, et l'organisation de ton stage.



CÔTÉ PRATIQUE: TOUT EST OPEN OU PRESQUE!

- Tu as le choix de rester en stage (obligatoirement pendant tes vacances scolaires) de 1 à 5 jours, c'est toi qui vois!
- **Découvre** 2 métiers dans la même entreprise ou découvre le même métier dans 2 entreprises différentes.
- Tu veux rentrer en apprentissage, demande à tout moment à ton entreprise d'accueil si elle peut te proposer un contrat par alternance.
- A ta demande, la Chambre de Commerce et d'Industrie prend contact avec le chef d'entreprise pour l'informer sur le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.